



INNOVATION

FAIRE AVANCER

INNOVATION

L'INNOVATION ET

INNOVATION

LA PROTECTION

INNOVATION

DU PUBLIC

INNOVATION

TABLE DES MATIÈRES

- 1 RÔLE DE L'ORDRE
- 2 MESSAGE CONJOINT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA REGISTRATEURE ET CHEF DE LA DIRECTION
- 4 COUP D'ŒIL SUR LES PERSONNES INSCRITES À L'ORDRE
- 6 INSTILLER LA CONFIANCE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION : UN ENGAGEMENT ENVERS NOS VALEURS FONDAMENTALES
- 10 CONSEIL DE L'ORDRE
- 11 LA PROTECTION DU PUBLIC EN CHIFFRES
- 13 RENSEIGNEMENTS SUR LES DONNÉES : PREMIÈRES CONCLUSIONS DE L'INITIATIVE SUR LES DONNÉES RELATIVES À L'ÉQUITÉ ET À L'INCLUSION
- 20 ÉTATS FINANCIERS

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario reconnaît qu'il exerce ses activités sur le territoire ancestral d'un vaste éventail de peuples autochtones, dont une grande partie a été et reste occupée par des colons. L'Ordre est reconnaissant d'avoir le privilège de disposer de bureaux à Toronto, sur le territoire couvert par le pacte « wampum du plat à une cuillère », un traité conclu entre les Haudenosaunee et les Anichinabés en vertu duquel ils s'engagent à partager et protéger ce territoire dans un esprit de communauté.

Aujourd'hui, la province de l'Ontario reste le foyer d'une grande diversité de peuples inuits, métis et des Premières Nations. Chaque nation est unique dans ses perspectives, sa langue, son histoire, sa position actuelle et ses réalisations de demain. Nous encourageons toutes nos personnes inscrites à découvrir et à chercher à comprendre les communautés des Premières Nations qui vivent dans les territoires où elles exercent leur profession.

Notre société actuelle est fondée sur le colonialisme et le génocide des peuples autochtones. Les professions de travailleur social et de technicien en travail social ont joué un rôle honteux en perpétuant les torts causés aux peuples autochtones, notamment par le biais du système des pensionnats autochtones, de la rafle des années 1960 et de la surreprésentation continue dans le système de protection de l'enfance. Nous reconnaissons également que les personnes inscrites autochtones n'ont pas contribué à perpétuer ces torts et qu'elles travaillent activement pour aider leurs communautés à gérer des conséquences de l'oppression systémique et du traumatisme intergénérationnel.

La reconnaissance du territoire est une première étape, pas un point final. L'Ordre œuvre activement à forger des relations constructives avec les personnes et les communautés autochtones, dans un esprit de partenariat, de collaboration, de vérité et de réconciliation. Nous avons, toutes et tous, un rôle à jouer dans le processus de guérison.

RÔLE DE PROTECTION DU PUBLIC DE L'ORDRE

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (l'Ordre) est l'organisme de réglementation de ces deux professions en Ontario. L'Ordre rend compte de ses activités au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.

Le rôle et le pouvoir de l'Ordre sont énoncés dans la [Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social](#).

L'Ordre a pour mandat de protéger le public contre les praticiens non qualifiés, incompetents ou inaptes. L'Ordre s'acquitte de son mandat comme suit:

- Il fixe les exigences d'entrée dans la profession pour s'assurer que seules les personnes ayant suivi une formation spécifique peuvent s'inscrire à l'Ordre.
- Il détermine le contenu du [Code de déontologie et manuel des normes d'exercice](#) et s'assure que toutes les personnes inscrites les respectent.
- Il tient un [Tableau public en ligne](#) sur les travailleuses et travailleurs sociaux et les techniciennes et techniciens en travail social inscrits en Ontario.
- Il exige que les personnes inscrites poursuivent leur apprentissage continu en participant au [Programme de maintien de la compétence](#).
- Il maintient des processus rigoureux de [plainte et de discipline](#).

ÉNONCÉ DE VISION : Avoir l'assurance que les professions dont nous réglementons l'exercice offrent un service sécuritaire, éthique et de haute qualité pour le bien-être du public.

ÉNONCÉ DE MISSION : Nous engager à réglementer les professions de travailleuse sociale/travailleur social et de technicienne/technicien en travail social en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.

VALEURS : Nous estimons avoir réalisé notre mandat et notre mission lorsque les objectifs et les résultats de l'Ordre et du Conseil reflètent ce qui suit :

- **Conduite éthique :** Adopter un comportement équitable, inclusif, respectueux et bienveillant qui défend la dignité de chaque personne.
- **Obligation de rendre compte :** Servir et protéger le public en demeurant responsable, réceptif et transparent.
- **Efficacité :** Offrir des services en temps opportun, avec efficacité et de façon à obtenir des résultats.
- **Accent mis sur la communauté :** Collaborer en partageant différents points de vue, intérêts et identités afin que chaque voix soit entendue, valorisée, incluse et respectée.

MESSAGE CONJOINT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA REGISTRATEURE ET CHEF DE LA DIRECTION



SANJAY GOVINDARAJ, MTS, TSI
PRÉSIDENT DU CONSEIL



DENITHA BREAU, IA, MSCI, MBA
REGISTRATEURE ET CHEF DE LA DIRECTION

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social a pour priorité de protéger le public en adoptant un leadership réglementaire innovateur et fonctionnel. L'exercice terminé s'est déroulé sous le signe de l'évolution intentionnelle, et à l'aube d'une nouvelle ère de réglementation et de protection du public, l'Ordre a réalisé d'importants progrès.

Nous avons marqué un jalon crucial de notre évolution avec la publication de notre [Plan stratégique 2024-2025](#), qui nous servira de guide au cours des cinq prochaines années. Ce plan stratégique atteste notre ferme engagement à faire progresser l'excellence en réglementation et la sécurité du public. Il témoigne de l'effort collectif de notre personnel dévoué, des personnes inscrites, des membres du Conseil et aussi du public, qui se trouve au cœur de notre mission et de notre travail.

Le processus de planification stratégique a comporté de multiples points d'engagement détaillés. Notre priorité était de veiller à ce que l'élaboration du plan stratégique repose sur les diverses perspectives et l'expérience vécue de tous nos groupes d'engagement et partenaires.

Ce nouveau plan stratégique est plus qu'une simple feuille de route pour les années à venir : c'est aussi un appel à l'action. Il renforce notre [engagement envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis](#), notre [engagement en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion](#) et, notre engagement envers le public dans son ensemble. Il marque également le début d'une nouvelle ère de leadership réglementaire - une ère proactive caractérisée par l'ouverture et la sensibilité et axée sur une évolution constante pour répondre aux besoins changeants des professions que nous réglementons et des communautés que nous desservons.

En 2024, nous avons également franchi une autre étape importante avec l'entrée en vigueur des modifications apportées à la loi qui nous régit, la [Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social](#). Ces modifications portent sur la confidentialité et renforcent le mandat de surveillance étroite de l'Ordre afin de fournir aux populations les plus vulnérables de l'Ontario les environnements les meilleurs et les plus sécuritaires possible.

Les modifications apportées à la [Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social](#) mettent l'Ordre sur un pied d'égalité avec les organismes de réglementation des professions de la santé de l'Ontario parce qu'elles intègrent dans cette Loi les dispositions en matière de

confidentialité de la *Loi de 1991 sur les professions de santé réglementées*. Cette mise à jour modernise la législation de l'Ordre et garantit que notre cadre réglementaire restera à la fois actuel et efficace.

Notre engagement à innover est évident dans notre [initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion](#), lancée l'année dernière. Nous sommes ravis qu'au cours de l'année inaugurale, environ 66 % des personnes inscrites aient choisi de partager leurs données démographiques, ce qui témoigne de leur solide appui aux efforts que nous faisons pour réaliser l'équité.

Les données recueillies par le biais de cette initiative nous permettront de prendre des décisions fondées sur des données probantes et de voir dans quelle mesure la diversité du public ontarien se reflète dans l'inscription à l'Ordre. Nous espérons que vous prendrez le temps d'explorer les tendances relevées au cours de la première année de l'initiative, à la [page 13](#) de ce rapport annuel. Au fur et à mesure que l'initiative évoluera, nous pourrons utiliser les données obtenues pour éliminer les obstacles systémiques, orienter les initiatives en matière d'équité et ainsi mieux servir le public ontarien. Nous avons hâte de vous transmettre de plus amples informations à ce sujet dans les années à venir.

Tout au long de l'exercice 2024, l'objectif premier de l'Ordre est resté inchangé : protéger le public par une réglementation efficace du travail social et des techniques de travail social. Ce rapport annuel met en lumière quelques-unes des façons qui illustrent notre engagement à protéger le public. Pour plus d'informations sur les activités du conseil et des comités de l'Ordre en 2024, veuillez consulter le [site web de l'Ordre](#).

Ce plan stratégique atteste notre ferme engagement à faire progresser l'excellence en réglementation et la sécurité du public

Nous profitons de l'occasion pour remercier le Conseil de l'Ordre de son leadership et son dévouement. En 2024, nous avons accueilli les membres nouvellement élus, Lori Monroe, TTSl, et Dana Herriot, TTSl, ainsi que les membres publics nouvellement nommés, Dr Alan Shepard et Nicole Bonnie. Nous remercions infiniment les membres élus sortants Sue-Ellen Merritt, TTSl, et Amanda Bettencourt, TTSl, ainsi que les membres représentant le public, Vera Mercier et Alexia Polillo pour leur contribution au travail de l'Ordre.

Animés par un profond désir de poursuivre un engagement significatif, nous prenons des décisions éclairées qui protègent les clients et les communautés tout en adoptant des approches nouvelles et innovantes. Guidé par son Conseil, l'Ordre est prêt à favoriser le progrès avec intégrité et innovation en 2025 et au-delà. Nous nous efforçons de mener une nouvelle ère d'excellence réglementaire et de protection du public qui surpasse les attentes de ceux que nous servons, soit le public ontarien.

COUP D'ŒIL SUR LES PERSONNES INSCRITES À L'ORDRE

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES INSCRITES À L'ORDRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

31 937

TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX :

26 799

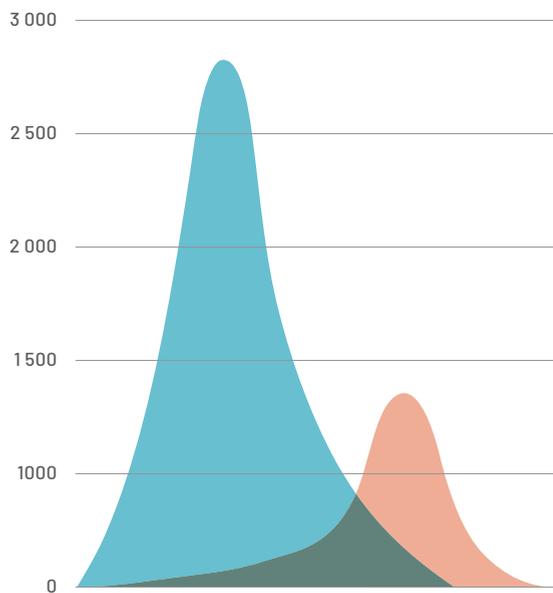
TECHNICIENNES ET TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL :

4 583

PERSONNES INSCRITES DANS LES DEUX PROFESSIONS :

555

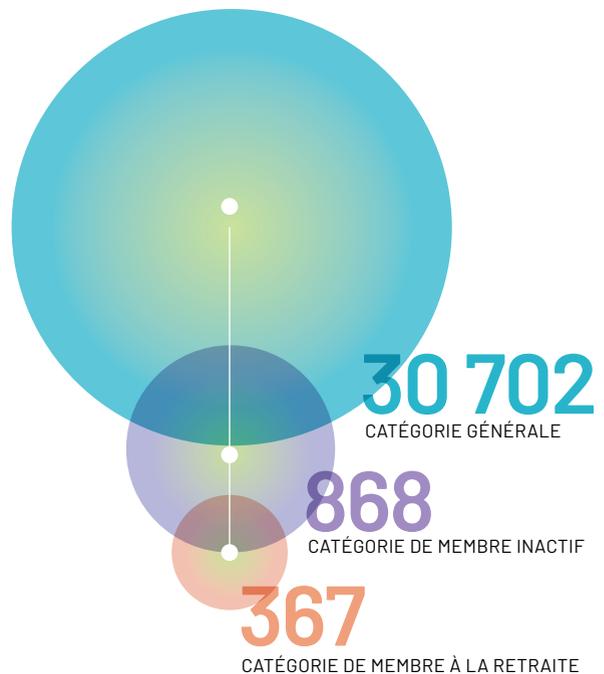
DEMANDEURS INSCRITS À L'ORDRE EN 2024 : **4 118 AU TOTAL**



● TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX : **2 890**

● TECHNICIENNES ET TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL : **1 228**

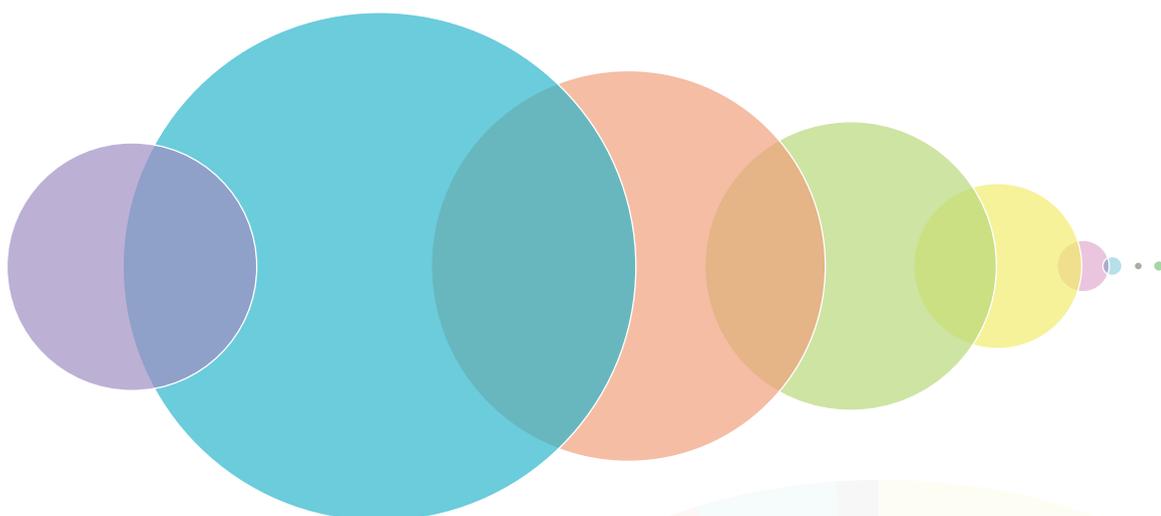
CATÉGORIES DE CERTIFICATS D'INSCRIPTION EN 2024 :



619 PERSONNES INSCRITES

EXERÇAIENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE EN 2024.

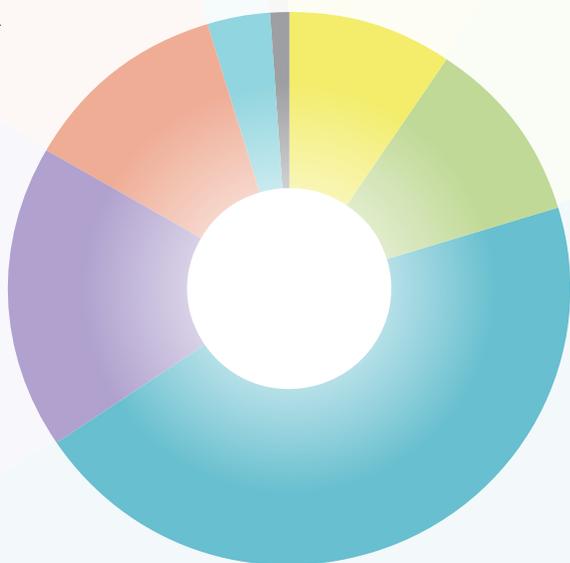
ÂGE DES PERSONNES INSCRITES



20 À 29 ANS : 4 826	50 À 59 ANS : 5 528	70 À 79 ANS : 822	90 À 99 ANS : 2
30 À 39 ANS : 9 799	60 À 69 ANS : 3 138	80 À 89 ANS : 75	ÂGE INCONNU : 11
40 À 49 ANS : 7 736			

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES TRAVAILLANT DANS CHAQUE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 1 : 3 045
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 2 : 3 507
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 3 : 14 432
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 4 : 5 633
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 5 : 3 882
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE À L'EXTÉRIEUR DE L'ONTARIO, MAIS AU CANADA : 1 168
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA : 270



INSTILLER LA CONFIANCE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION : UN ENGAGEMENT ENVERS NOS VALEURS FONDAMENTALES

En tant qu'organisme provincial de réglementation des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social, notre engagement envers la protection du public est indéfectible. Au cœur de cet engagement figure notre détermination à agir en tant que ressource fiable pour les personnes inscrites, en leur offrant l'orientation et le soutien nécessaires pour faire prévaloir nos valeurs fondamentales : la conduite éthique, l'obligation de rendre compte, l'efficacité et l'accent mis sur la communauté.

La protection du public nécessite une base de personnes inscrites fortes, motivées et adéquatement soutenues. Outre son rôle de surveillance, l'Ordre est un vecteur de diffusion d'informations vitales, et aide les personnes inscrites à s'orienter dans l'environnement de la pratique professionnelle. Nous donnons à nos personnes inscrites la possibilité d'accéder à des conseils, de nous communiquer leur avis et d'identifier les tendances émergentes. En encourageant un dialogue ouvert et en épousant l'innovation, nous renforçons nos efforts réglementaires et restons adaptés aux réalités des professions et des communautés que nous servons.

PRATIQUE ÉTHIQUE : FAIRE PRÉVALOIR L'INTÉGRITÉ ET LE PROFESSIONNALISME



Amélioration des conseils et des ressources en matière de réglementation

- **[Système de réservation en ligne pour les consultations relatives à la pratique professionnelle](#)** : Pour améliorer l'accessibilité de nos services, nous avons lancé un système de réservation **en ligne** qui, en 2024, a permis à **621** personnes inscrites de planifier une consultation en ligne avec notre équipe Pratique professionnelle.
- **[Série « Un café avec l'Ordre »](#)** : Cette initiative directe de prise de contact permet aux personnes inscrites d'interagir avec le personnel de l'Ordre, de poser des questions et d'obtenir des conseils éclairés en matière de pratique éthique et professionnelle.
- **Nouvelles ressources sur la pratique professionnelle concernant les sujets en lien avec le numérique et l'intelligence artificielle** : Au vu des effets de la technologie sur la pratique professionnelle, nous avons conçu de nouvelles ressources pour aider les personnes inscrites à s'orienter parmi les dilemmes liés à l'éthique et à la réglementation.

621

PERSONNES INSCRITES

CONSULTATIONS EN LIGNE

Renforcement des normes et des cadres réglementaires

- **Nouvelles notes sur la pratique :**
 - [Notes sur la pratique : Ce que les clients partagent avec l'Ordre](#) - Éclairage sur les attentes des clients pour aider les personnes inscrites à faire cadrer leur pratique avec les normes éthiques et professionnelles.
 - [Notes sur la pratique : Dossier des client\(e\)s à jour, précis et pertinent](#) - Cette ressource rappelle à quel point il est important de tenir à jour une documentation précise et éthique dans le cadre d'un exercice responsable de la profession.
- **Mise à jour des Lignes directrices de la pratique concernant les plans parentaux** : Regroupe des mises à jour qui aident les personnes inscrites à élaborer des plans parentaux éthiques et solidement étayés, qui donnent la priorité aux besoins des familles et des enfants.

RESPONSABILITÉ : ASSURER TRANSPARENCE ET SURVEILLANCE



Renforcement de la compréhension de la part du public et des relations avec le gouvernement

- **Campagnes actuelles pour sensibiliser le public** : Éducation de la population ontarienne quant au rôle de l'Ordre en matière de réglementation, notamment pour favoriser une pratique éthique et professionnelle du travail social et des techniques de travail social.
- **Renforcement des relations avec le gouvernement** : Poursuite de notre collaboration avec les décideurs politiques pour veiller à ce les cadres réglementaires appuient à la fois la protection du public et l'intégrité professionnelle.
- **Attributs et compétences en matière de gouvernance pour le Conseil de l'Ordre** : Amélioration de la gouvernance grâce à la création d'un profil pour les membres du Conseil afin que ceux-ci disposent de l'expertise voulue pour faire prévaloir l'excellence réglementaire.
- **Nouvelle base de données et améliorations continues** : Amélioration de la transparence et de l'efficacité opérationnelle grâce au perfectionnement continu d'une nouvelle base de données. Cela facilite le suivi, la gestion et la création de rapports relativement aux activités réglementaires et à la participation des personnes inscrites.

Notre campagne actuelle pour sensibiliser le public éduque la population ontarienne du rôle de l'Ordre en matière de réglementation, pour favoriser une pratique éthique et professionnelle du travail social et des techniques de travail social.

EFFICACITÉ : FAIRE PROGRESSER LES NORMES PROFESSIONNELLES ET LA PROTECTION DU PUBLIC



Amélioration des ressources sur la pratique professionnelle

- **Élaboration de nouvelles ressources et mise à jour des ressources existantes** : La mise à disposition de ressources actualisées sur la pratique professionnelle contribue à une pratique efficace en reflétant les réalités des professions de travailleur social et de technicien en travail social.
- **Accès amélioré à un soutien en matière de réglementation** : La simplification des initiatives d'éducation et de consultation permet aux personnes inscrites de recevoir des conseils pertinents en temps opportun.

Promotion de l'excellence dans la pratique réglementaire

- **Évaluation des approches en matière de réglementation** : Les processus réglementaires sont constamment évalués et précisés afin de maintenir efficacité et pertinence.
- **Promotion d'un processus décisionnel fondé sur des données probantes** : Le recours à des données et à des avis professionnels éclaire nos améliorations relatives à la surveillance réglementaire.

La mise à disposition de ressources actualisées sur la pratique professionnelle contribue à une pratique efficace en reflétant les réalités des professions de travailleur social et de technicien en travail social.

RÉGLEMENTATION METTANT L'ACCENT SUR LA COMMUNAUTÉ : DIALOGUE ET PRISE EN COMPTE DE BESOINS DIVERS



Renforcement de la collaboration communautaire :

- **Consultation communautaire sur la mise à jour des Lignes directrices de la pratique concernant les plans parentaux** : Ce processus collaboratif a permis de veiller à ce que les normes réglementaires restent pratiques, pertinentes et adaptées aux besoins des communautés.
- **[Nouveau parcours conjoint de demande avec l'Indigenous Advanced Education and Skills Council \(IAESC\)](#)** : Pour renforcer l'accessibilité et l'inclusivité, nous avons lancé un parcours conjoint de demande avec l'IAESC pour les programmes menant à un diplôme de technicien(ne) en techniques de travail social.

- **Révision de notre énoncé de reconnaissance du territoire** : Conformément à notre engagement envers la vérité et la réconciliation, nous avons dialogué avec les communautés autochtones pour mettre à jour notre énoncé de reconnaissance du territoire. Cette initiative a permis de garantir que notre énoncé de reconnaissance du territoire reflète les perspectives autochtones et qu'il soit ancré dans le dialogue plutôt que dans la prise de mesures purement symboliques. Elle a aussi permis d'éclairer les autres engagements au sein des initiatives lancées par l'Ordre en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, en renforçant notre attachement envers une réglementation mettant l'accent sur les communautés.

La consultation communautaire sur la mise à jour des Lignes directrices de la pratique concernant les plans parentaux est un processus collaboratif qui garantit que les normes réglementaires restent pratiques, pertinentes et adaptées aux besoins des communautés.

À L'HORIZON : UN ENGAGEMENT POUR L'EXCELLENCE EN MATIÈRE D'INNOVATION

Dans cette nouvelle ère axée sur l'innovation et la protection du public, notre engagement envers la pratique professionnelle et éthique reste au cœur de notre travail. En dotant nos personnes inscrites de ressources pertinentes, en renforçant les normes de pratique et en cultivant une implication constante, nous faisons prévaloir l'intégrité des professions de travailleur social et de technicien en travail social en Ontario.

Guidés par nos valeurs fondamentales, nous avons entrepris de renforcer le paysage réglementaire afin de mieux servir nos professions et le public. Notre détermination à nous améliorer et à innover constamment nous aide à demeurer un organisme de réglementation fiable, capable de s'adapter et prêt à répondre aux besoins en constante évolution des communautés que nous servons.

CONSEIL DE L'ORDRE 2024-2025

Le Conseil de l'Ordre est le corps dirigeant et conseil d'administration composé de 21 membres qui définit l'orientation stratégique et politique de l'Ordre. Pour en savoir plus sur les activités menées par le Conseil de l'Ordre en 2024 et sur le travail de ses comités, veuillez consulter notre [site Web](#).

CONSEIL DE L'ORDRE (au 31 décembre 2024)



Daniel Afram,
TSI



Nicole Bonnie,
membre du public



Chisanga Chekwe,
membre du public



Charlene Crews,
TSSI



John Fleming,
membre du public



Dana Herriot,
TTSI



Woyengi (Gigi) Goary,
TSI



Sanjay Govindaraj,
TSI



Sana Imran,
TSI



Mukesh Kowlessar,
TTSI



Molly Luu,
membre du public



Carrie McEachran,
membre du public



Lori Monroe,
TTSI



Mandi Olson,
TTSI



Marinna Read,
TSI



Candice Snake,
TSI



Elayne Tanner,
TSI



Madimba Tshibuabua,
TTSI



Sandie Sidsworth,
TTSI

MEMBRES SIÉGEANT À UN COMITÉ SANS ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL (au 31 décembre 2024)

Amanda Bettencourt, TSI, TTSI

Michelle Gbuga, TSI, TTSI

Chun Kit Leung, TTSI

Rita Silverthorn, TSI

Derek Checkak, TSI

Shelley Hale, TTSI

Robert Nettleton, TSI

Arun Thankachan, TSI

Providence Diomedj, TSI

Sabrina Lepage, TSI

Tatiana Portelli-Graham, TSI

Sasha Waters, TSI

DÉLÉGUÉ(E)S COMMUNAUTAIRES (au 31 décembre 2024)

Natalie Dalcourt

Melanie Jones-Drost

Kimberly Westfall-Connor

Caitlin Ferguson

Adrita Shah-Noor

LA PROTECTION DU PUBLIC EN CHIFFRES

PLAINTES ET DISCIPLINE

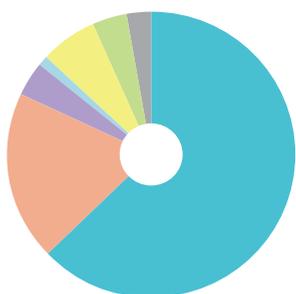
PLAINTES

Une [plainte](#) est déposée par une personne, généralement la ou le bénéficiaire de services, et la partie plaignante et la personne inscrite sont toutes deux parties à la plainte.

78 NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX CAS SOUMIS À L'EXAMEN DU COMITÉ DES PLAINTES

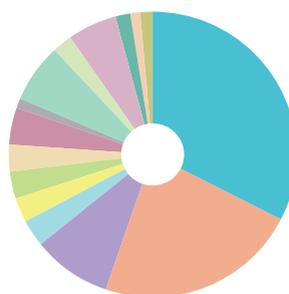
78 NOMBRE TOTAL DE DÉCISIONS RENDUES PAR LE COMITÉ DES PLAINTES

RÉPARTITION DES DÉCISIONS



- Aucune action requise : **49**
- Plaintes ayant donné lieu à des conseils de nature réparatrice : **15**
- Plaintes jugées frivoles, vexatoires ou constituant un abus de procédure : **3**
- Plaintes renvoyées devant le comité de discipline : **1**
- Plaintes retirées : **5**
- Plaintes ayant donné lieu à un avertissement lors d'une comparution en personne : **3**
- Plaintes ne relevant pas de la compétence du comité : **2**

RÉPARTITION DES MOTIFS SOULEVÉS



(remarque : un seul cas peut inclure plusieurs motifs)

- Communications : **55**
- Conduite éthique : **38**
- Confidentialité : **15**
- Abandon : **5**
- Préjugés : **5**
- Limites : **5**
- Conflit d'intérêts : **5**
- Documentation : **7**
- Champ d'application : **2**
- Évaluation inadéquate : **11**
- Inconduite sexuelle : **4**
- Consentement : **9**
- Honoraires et facturation : **3**
- Supervision inadéquate : **2**
- Autre : **2**

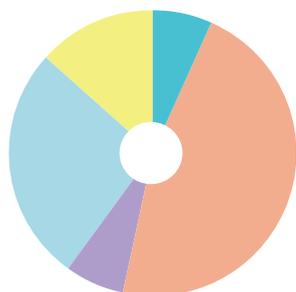
RAPPORTS

Un [rapport](#) est un document qui contient de l'information concernant une personne inscrite à l'Ordre qu'une autre personne ou une organisation souhaite porter à l'attention de l'Ordre ou est tenue de le faire.

14 NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX CAS SOUMIS À L'EXAMEN DU BUREAU

7 NOMBRE TOTAL DE DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU À L'ISSUE DE L'EXAMEN DES RAPPORTS

RÉPARTITION DES DÉCISIONS



- Aucune action requise : **1**
- Rapports renvoyés devant le comité de discipline : **7**
- Rapports renvoyés devant le comité d'aptitude professionnelle : **1**
- Préparation d'engagements : **4**
- Rapports ayant donné lieu à des conseils de nature réparatrice : **2**

RÉPARTITION DES MOTIFS SOULEVÉS



(remarque : un seul cas peut inclure plusieurs motifs)

- Conduite éthique : **6**
- Limites : **3**
- Incapacité : **4**
- Inconduite sexuelle : **2**
- Documentation : **2**
- Conflit d'intérêts : **1**
- Confidentialité : **1**
- Champ d'application : **2**
- Autre : **3**

DEMANDES

395

Le Service des plaintes et de la discipline a reçu **395** demandes en 2024. Sur ce total, **56 %** étaient des plaintes et **44 %** des rapports.

COMITÉS

22

Le **comité de discipline** a tenu **VINGT-DEUX** audiences. Les trois principales questions relatives à la discipline étaient :

- Inconduite sexuelle
- Violations des limites
- Confidentialité

Le **Comité d'aptitude professionnelle** a tenu **DEUX** audiences.

2

233

L'Ordre a enquêté sur **233 dossiers** relatifs à l'utilisation abusive des titres protégés de « travailleuse sociale/travailleur social », « travailleuse sociale inscrite/travailleur social inscrit », « technicienne en travail social/technicien en travail social » et « technicienne en travail social inscrite/technicien en travail social inscrit ».

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

97,8%

Il a obtenu un taux de conformité de **97,8 %** au PMC.

3 200

Le Service de la pratique professionnelle a répondu à plus de **3 200** consultations.

Les trois principales questions soulevées concernaient :

- Le consentement, la confidentialité et le devoir de signalement ou de protection
- La pratique privée
- Le champ d'application

Il a donné **47** présentations



VINGT-DEUX

22 présentations destinées aux programmes de travail social



TREIZE

13 présentations destinées aux programmes de techniques de travail social

TREIZE



13 présentations en milieu de travail

RENSEIGNEMENTS SUR LES DONNÉES : PREMIÈRES CONCLUSIONS DE L'INITIATIVE SUR LES DONNÉES RELATIVES À L'ÉQUITÉ ET À L'INCLUSION

L'Ordre reconnaît que la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, et de la lutte contre la discrimination constitue des éléments importants de son mandat de protection du public. Si nous voulons réaliser des progrès substantiels, nous devons d'abord mieux comprendre l'état actuel de la situation, y compris les obstacles pouvant exister et la diversité de la représentation au sein des professions. Nous voulons nous assurer de prendre des décisions qui sont fondées sur des expériences vécues et une représentation authentique.

Lancée en 2024 pendant la période de renouvellement, [l'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion](#) invite les personnes inscrites à fournir volontairement des renseignements démographiques à leur sujet. L'initiative s'appuie sur le principe fondamental selon lequel on ne peut comprendre et améliorer de manière efficace ce que ce qui est mesuré.

Nous avons été tout à fait ravis du taux de participation à l'initiative au cours de la première année et nous avons le plaisir de vous informer qu'environ **66,5 %** des personnes inscrites ont choisi d'y prendre part.

66,5 %

66,5 % des personnes inscrites ont choisi d'y prendre part l'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion.

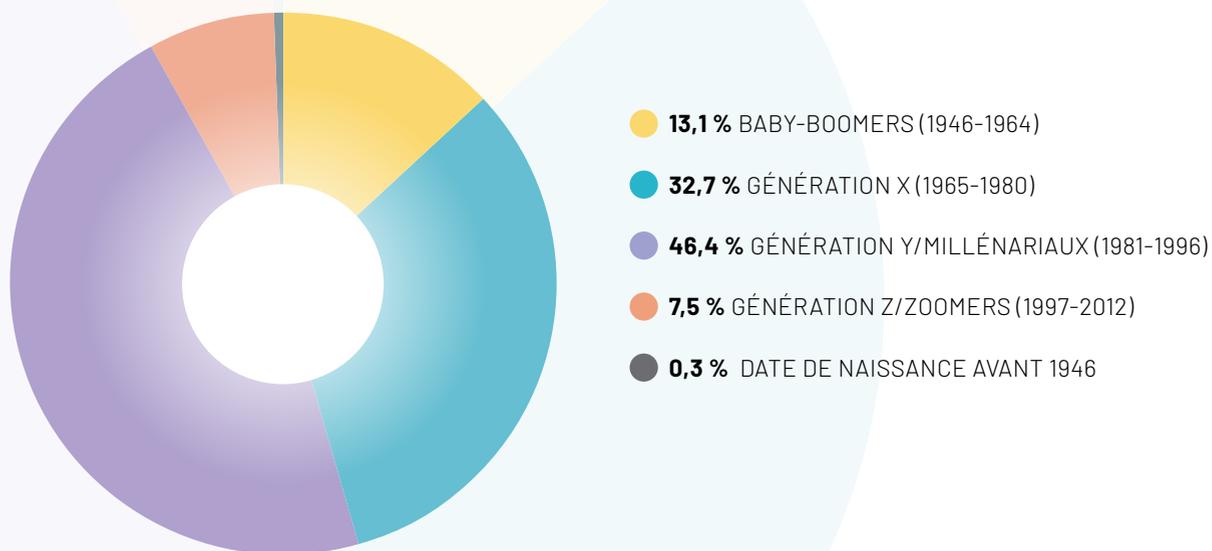
Nous vous présentons ci-dessous les principales tendances et conclusions que les données recueillies nous ont permis de dégager. Nous tenons à souligner qu'elles ne brossent pas un tableau complet ni parfait des caractéristiques démographiques de l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux et des techniciennes et techniciens en travail social, étant donné que la participation est volontaire. Elles constituent néanmoins un point de départ important qui permet de comprendre la diversité qui existe au sein des professions.

NOTRE PREMIÈRE ANNÉE EN CHIFFRES : CE QUE LES DONNÉES RÉVÈLENT

18 551

Le nombre de personnes inscrites ayant accepté de fournir les données les concernant dans le cadre de l'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion est **18 551**.

ÂGE DES PERSONNES INSCRITES RÉPARTIES PAR GÉNÉRATION



IDENTITÉ AUTOCHTONE : COMPARAISON AVEC L'ONTARIO

4,4 %

4,4 % des participant(e)s s'identifient comme membres des Premières Nations, Métis et/ou Inuits.

2,9 %

En comparaison avec la population autochtone de l'Ontario qui est 2,9 % (d'après le recensement du Canada de 2021).

IDENTITÉ RACIALE

11 560	RACE BLANCHE (par exemple, ascendance européenne, britannique, française, allemande)
1 235	RACE NOIRE (par exemple, Africain, Afro-Canadien, Afro-Caribéen)
1 159	ASIATIQUE DU SUD (par exemple, Bangladais, Indien, Pakistanais, Sri Lankais)
722	ASIATIQUE DE L'EST (par exemple, Chinois, Coréen, Japonais, Taïwanais)
551	CARIBÉEN (par exemple, Afro-Caribéen de la Guyane, Indo-Caribéen, Jamaïcain, Trinadien)
358	MOYEN-ORIENT (par exemple, Afghan, Arabe, Égyptien, Iranien, Israélien, Kurde, Libanais, Persan, Turc)
308	MULTIRACIALE (veuillez indiquer comment vous vous identifiez)
284	LATINX (par exemple, Hispanique, Latino-Américain)
257	ASIATIQUE DU SUD-EST (Cambodgien, Philippin, Indonésien, Thaïlandais, Vietnamien)

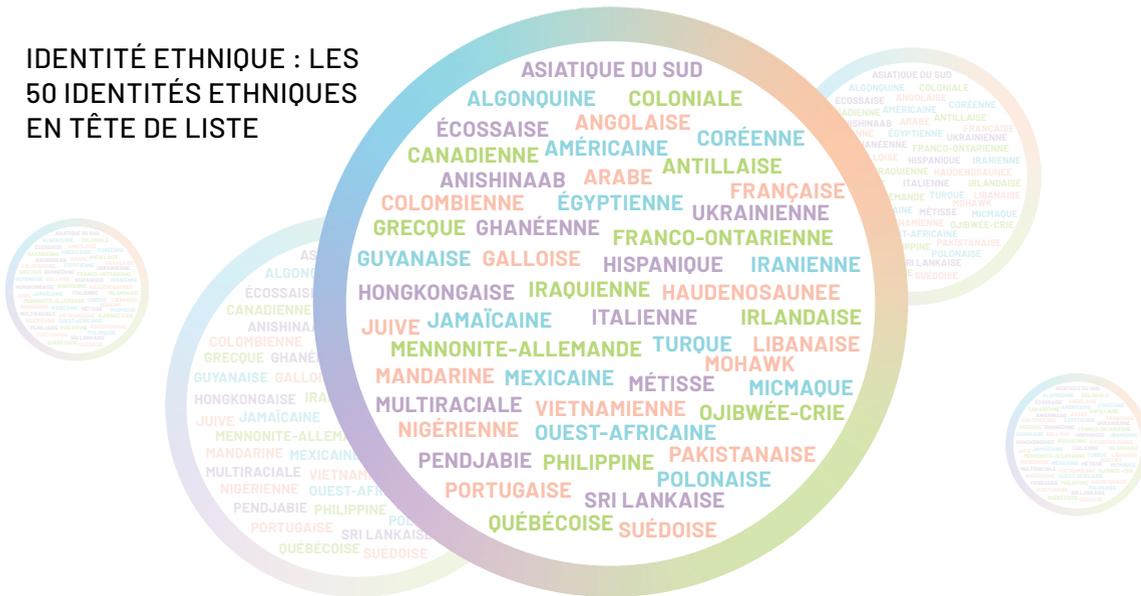
IDENTITÉ RACIALE : COMPARAISON AVEC L'ONTARIO

34,4 %
26,5 %

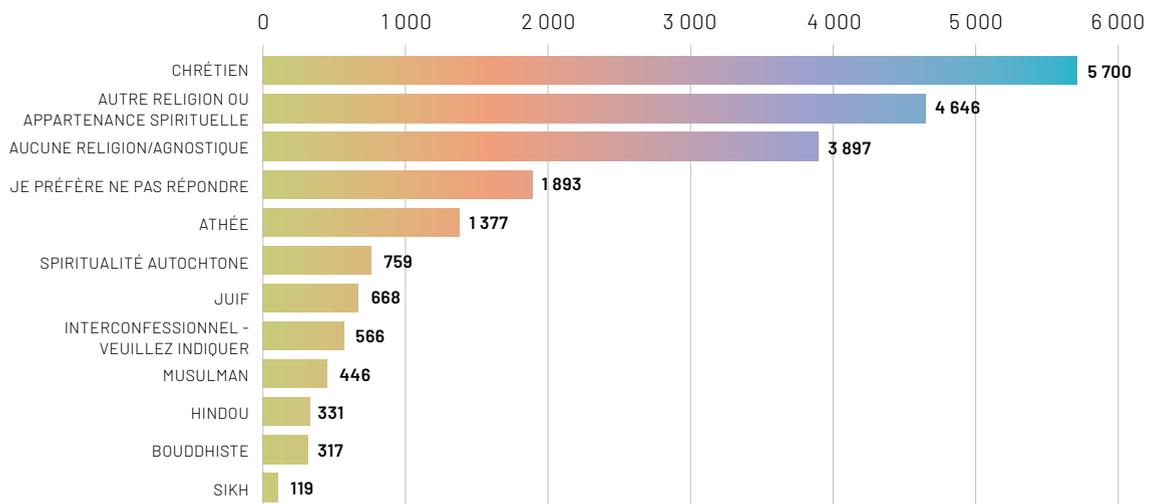
34,4 % des participant(e)s s'identifient comme des personnes racisées.

En comparaison aux 26,5 % d'Ontariens qui s'identifient comme des personnes racisées (d'après le recensement du Canada de 2021).

IDENTITÉ ETHNIQUE : LES 50 IDENTITÉS ETHNIQUES EN TÊTE DE LISTE



AFFILIATION RELIGIEUSE ET SPIRITUELLE



LANGUES PARLÉES, AUTRES QUE LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS

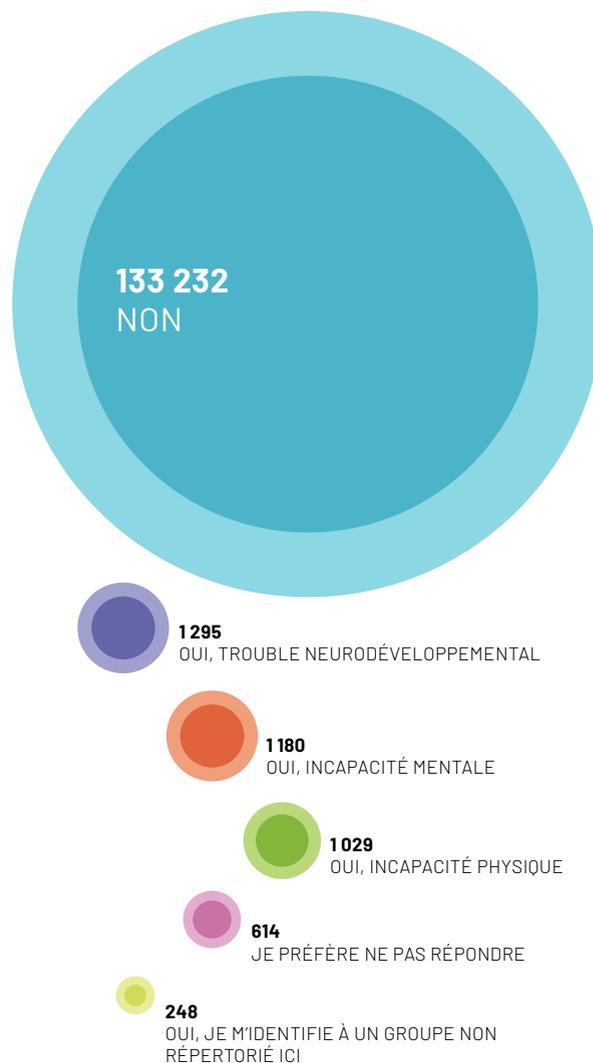
Le nombre de participant(e)s qui ont déclaré pouvoir tenir une conversation dans une langue autre que le français ou l'anglais est **4 281**.

Les participant(e)s ont cité plus de **80** langues parlées. Les langues mentionnées le plus fréquemment sont :

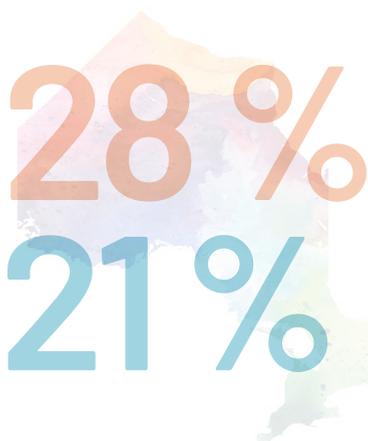
Espagnol	582
Hindi	472
Cantonais	345
Mandarin	285
Malayalam	261
Ourdou	218
Italien	214
Pendjabi	210
Tamoul	202
Portugais	184
Arabe	147
Allemand	126
Hébreu	121
Farsi/Persan	106

PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ

Les participant(e)s ont fourni les renseignements suivants concernant leur incapacité :



TYPES D'INCAPACITÉS : COMPARAISON AVEC L'ONTARIO

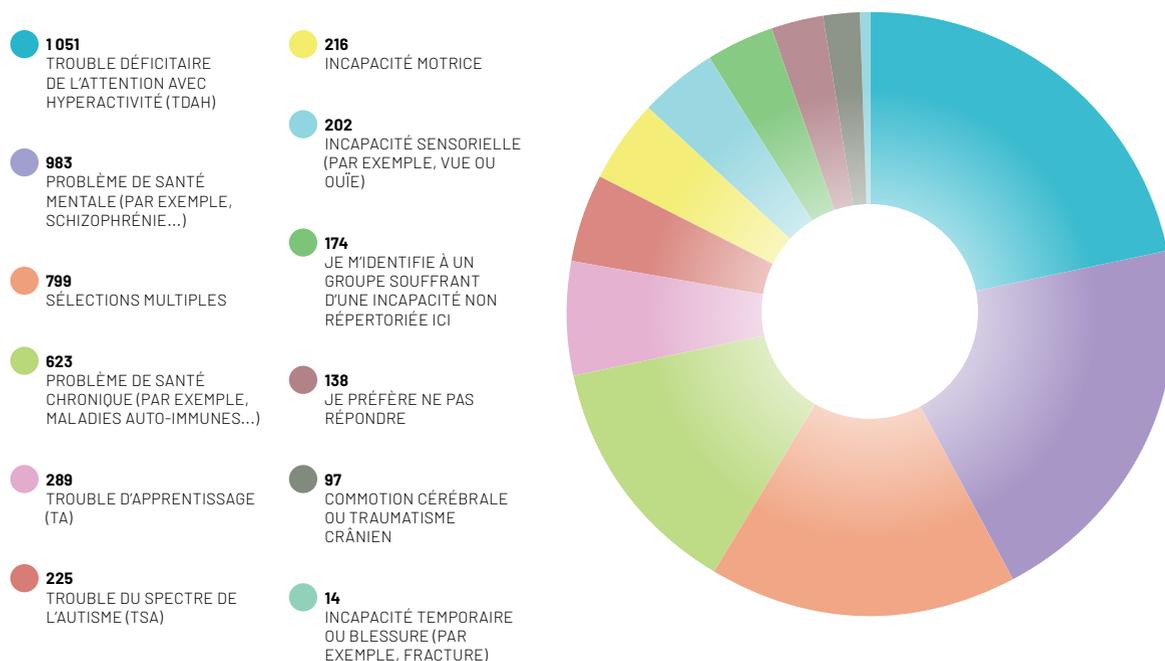


28 % des participant(e)s déclarent être en situation d'incapacité.

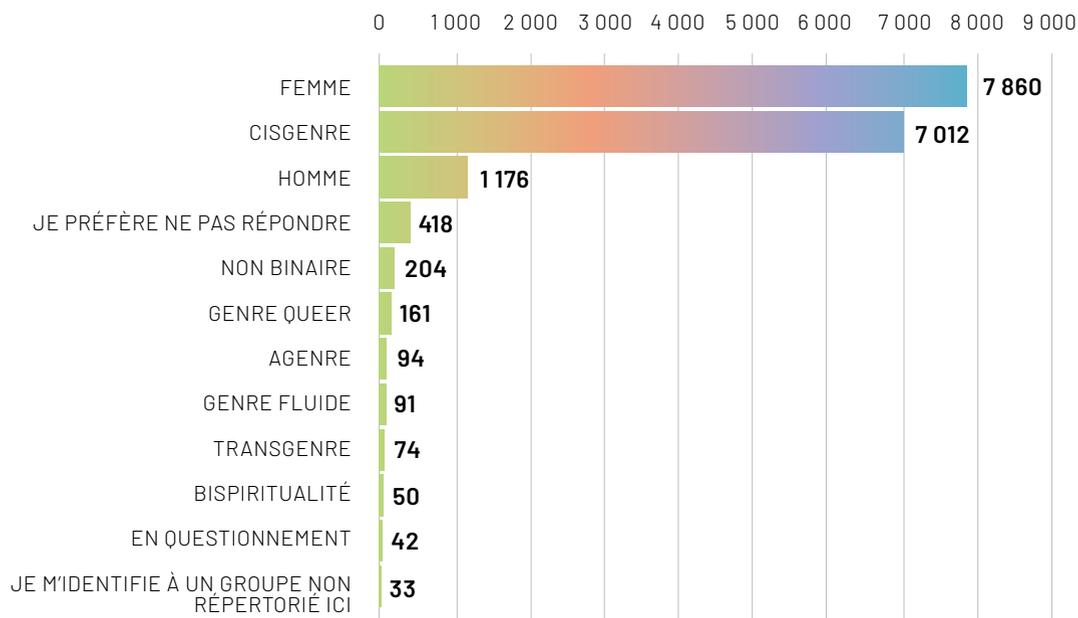
En comparaison aux **21 %** d'Ontariens qui déclarent être en situation d'incapacité (selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022).

TYPES D'INCAPACITÉS

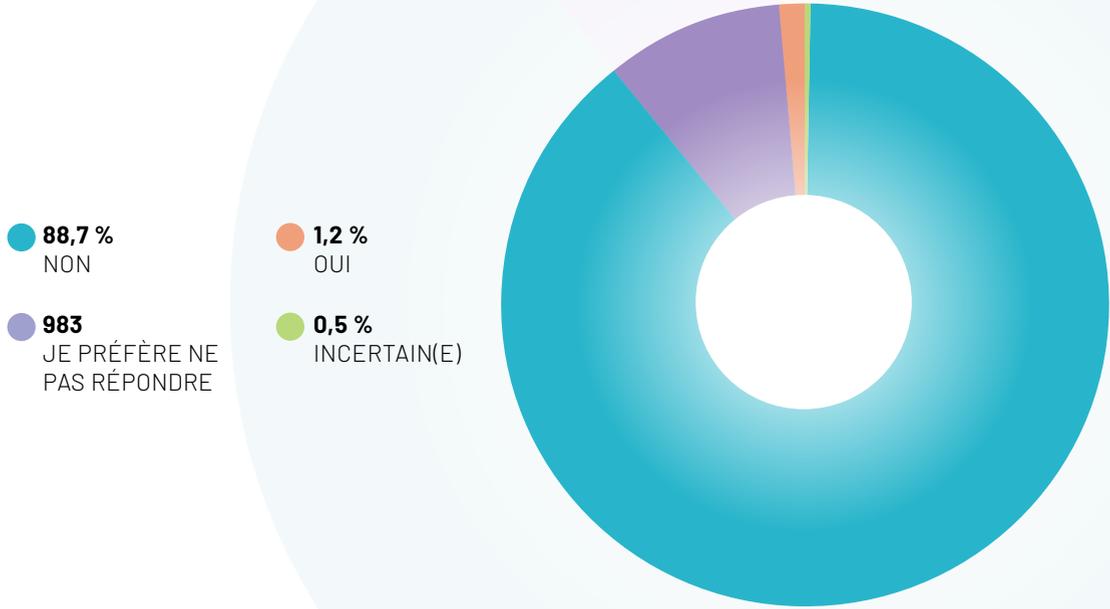
Les participant(e)s ont indiqué les types d'incapacités suivantes :



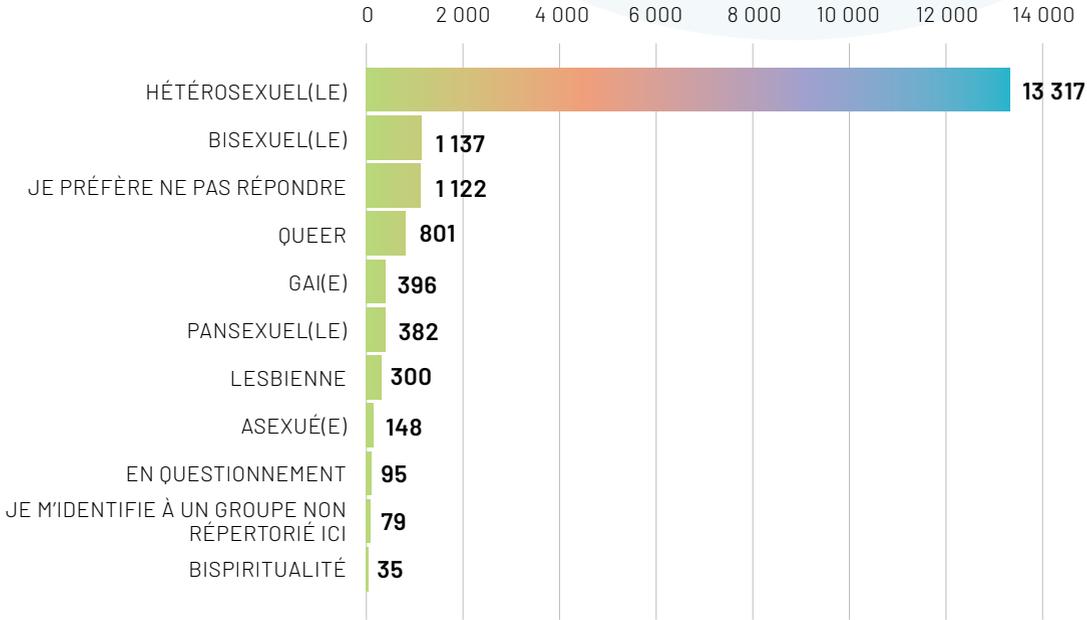
IDENTITÉ DE GENRE



TRANSIDENTITÉ



ORIENTATION SEXUELLE



DES RENSEIGNEMENTS AUX RÉSULTATS : LES PROCHAINES ÉTAPES DE L'INITIATIVE

Grâce à ces données initiales, nous pouvons commencer à collaborer avec nos groupes de défense des intérêts en vue de remédier aux obstacles systémiques et d'orienter les mesures en matière d'équité, ce qui nous permettra de mieux servir la population de l'Ontario. La façon de procéder de l'Ordre à l'avenir consistera à :

- présenter les conclusions aux enseignants en travail social et en techniques de travail social à des fins d'analyse des tendances potentielles entre la base de personnes inscrites à l'Ordre et leur population étudiante;
- informer les partenaires gouvernementaux de l'Ordre des principales conclusions;
- collaborer avec les associations professionnelles, qui peuvent préconiser une représentation plus diversifiée au sein des professions;
- solliciter l'avis des personnes inscrites dans le cadre de son engagement en matière d'amélioration continue;
- poursuivre sa collaboration avec le Conseil et le comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion afin de promouvoir des mesures importantes.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à toutes les personnes inscrites qui ont choisi de participer à l'initiative sur les données relatives à l'équité et à l'inclusion. Grâce aux données que vous lui avez fournies, l'Ordre pourra prendre des décisions fondées sur des données probantes et obtenir des renseignements précieux concernant la mesure dans laquelle les personnes inscrites à l'Ordre sont représentatives de la diversité de la population ontarienne. Tout au long de ce parcours, nous poursuivrons notre engagement et notre collaboration de manière significative en utilisant ces données pour mieux servir la population ontarienne.



INNOVATION

FAIRE AVANCER

INNOVATION

L'INNOVATION ET

INNOVATION

LA PROTECTION

INNOVATION

DU PUBLIC

INNOVATION

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET
DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL
DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2024

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2024

INDEX

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers résumés

États financiers résumés

État résumé de la situation financière

État résumé de l'évolution de l'actif net

État résumé des résultats d'exploitation

Notes afférentes aux états financiers résumés

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux personnes inscrites à l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

Opinion

Les états financiers résumés, qui regroupent l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2024, l'état résumé des résultats d'exploitation et l'état résumé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes correspondantes, sont tirés des états financiers audités de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (« l'Ordre ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, selon les critères décrits dans la note 2.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport des auditeurs sur ceux-ci ne saurait, par conséquent, se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport des auditeurs à ce sujet. Les états financiers résumés et les états financiers audités ne tiennent pas compte des effets des événements survenus après la date de notre rapport sur les états financiers audités.

États financiers audités et notre rapport à ce sujet

Notre opinion sur les états financiers audités, telle qu'énoncée dans notre rapport du 24 avril 2025, est inchangée

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers résumés

La direction est responsable de l'élaboration d'états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note 2.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion, à savoir si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
14 mai 2025

Crowe Soberman LLP is a member of Crowe Global, a Swiss Verein. Each member firm of Crowe Global is a separate and independent legal entity. Crowe Soberman LLP and its affiliates are not responsible or liable for any acts or omissions of Crowe Global or any other member of Crowe Global. Crowe Global does not render any professional services and does not have an ownership or partnership interest in Crowe Soberman LLP.
© 2025 Crowe Soberman LLP

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

2024

2023

ACTIF

À court terme

Encaisse	7 243 528 \$	4 725 815 \$
Placements à court terme	7 424 280	7 585 471
Intérêts à recevoir	57 219	10 729
Charges payées d'avance et postes divers de l'actif	204 050	258 955

14 929 077 12 580 970

Placements à long terme

Équipement et améliorations des biens à bail	505 193	360 694
Logiciels	7 035	96 999
Coûts de la mise en œuvre de la base de données	1 781 307	940 612

19 467 584 16 484 133

PASSIF

À court terme

Comptes créditeurs et charges à payer	2 292 228	2 160 814
Recettes reportées	8 414 146	7 075 001

10 706 374 9 235 815

Engagements et éventualités

ACTIF NET

Actif net investi en équipement, biens à bail, logiciels et mise en œuvre de la base de données

2 293 535 1 398 305

Actif non affecté

6 467 675 5 850 013

8 761 210 7 248 318

19 467 584 \$ 16 484 133 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état résumé de la situation financière

Au nom de l'Ordre

Membre du Conseil

Date

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

ÉTAT RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice clos le 31 décembre

	Actif net investi en équipement, améliorations de biens à bail, logiciels et mise en œuvre de la base de données	Actif non affecté	2024	2023
Solde, début de l'exercice	1 398 305 \$	5 850 013 \$	7 248 318 \$	7 187 206 \$
Excédent (insuffisance) des recettes par rapport aux charges	(589 800)	2 102 692	1 512 892	61 112
Virement interfonds – investi en équipement, améliorations de biens à bail, logiciels et mise en œuvre de la base de données	1 485 030	(1 485 030)	-	-
Solde, fin de l'exercice	2 293 535 \$	6 467 675 \$	8 761 210 \$	7 248 318 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état résumé de la situation financière

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice clos le 31 décembre	2024	2023
Recettes		
Droits d'inscription	11 657 343 \$	9 869 903 \$
Frais de dossiers	535 900	367 400
	12 193 243	10 237 303
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	6 414 227	5 669 062
Frais juridiques	1 245 052	1 821 005
Location des locaux	724 524	727 468
Publicité et promotion	458 763	563 990
Services infonuagiques	399 052	168 108
Experts-conseils	392 052	366 568
Location et entretien	314 693	316 730
Frais bancaires	262 142	239 474
Réunions du Conseil et des comités	211 806	183 217
Fournitures de bureau	125 668	76 863
Perfectionnement professionnel	104 955	83 716
Audit et comptabilité	53 822	52 641
Assurance	44 527	49 348
Traduction	29 418	33 729
Téléphone	20 775	21 772
Site Web	14 672	18 921
Impression et papeterie	12 433	19 939
Élection	4 068	7 870
Frais de poste et de messagerie	2 488	11 162
Amortissement des coûts de mise en œuvre de la base de données	333 247	62 485
Amortissement d'équipement et d'améliorations de biens à bail	132 691	118 821
Amortissement de logiciels	97 778	135 164
	11 398 853	10 748 053
Excédent (insuffisance) des recettes par rapport aux charges avant d'autres revenus (charges)	794 390	(510 750)
Autres revenus (charges)		
Revenus de placement	507 092	450 781
Variation de la juste valeur des placements	237 494	121 081
Perte sur cession d'équipement et améliorations de biens à bail	(26 084)	-
	718 502	571 862
Excédent des recettes par rapport aux charges	1 512 892 \$	61 112 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état résumé de la situation financière

ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DECEMBRE 2024

1. Organisation

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social (« l'Ordre ») a été institué le 1^{er} mars 1999 en application de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social*. L'Ordre est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont de réglementer l'exercice du travail social et des techniques de travail social en Ontario, de régir ses personnes inscrites et de protéger l'intérêt public. L'Ordre est exempt d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « Loi »). L'inscription demeure valide tant que l'Ordre continue de satisfaire les exigences de la Loi et de la réglementation concernant les organismes sans but lucratif.

2. États financiers résumés

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers annuels audités de l'Ordre pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Une copie des états financiers audités est conservée dans les dossiers de l'Ordre et peut être fournie sur demande.

Les critères appliqués par la direction lors de la préparation de ces états financiers résumés sont les suivants :

- (a) Les montants présentés dans ces états financiers résumés concordent avec ceux contenus dans les états financiers audités, ou peuvent être recalculés à partir de ces montants.
- (b) La direction est d'avis que les états financiers résumés contiennent l'information nécessaire et sont regroupés à un niveau approprié pour ne pas induire en erreur les utilisateurs.
- (c) La direction a déterminé que l'état des flux de trésorerie ne fournit pas de renseignements supplémentaires utiles et, à ce titre, ne l'a pas inclus dans les états financiers résumés.

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES
TECHNICIENS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'ONTARIO**

250, rue Bloor Est, bureau 1000
Toronto (Ontario) M4W 1E6

Tél. : 416.972.9882

Sans frais : 1.877.828.9380

Télec. : 416.972.1512

ocswssw.org/fr/